

SEANCE DU 07 JUILLET 2022

Date de la convocation : vendredi 1^{er} juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi sept juillet, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, MAUGER Sylvie, LANGREZ Catherine, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Johann, VASSELIN Denise, DUPONT Joël, TRAVERT Dominique.

Ont donné pouvoir : LACOLLEY Daniel (pouvoir à HAVARD Georges), LEJOLLY Annie (pouvoir à MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à HAIRON Josiane),

Excusés : ROUXEL Dominique, LELANDAIS Guillaume.

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : HORAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE AU 01/09/2022

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a été sollicité pour augmenter l'amplitude horaire de la garderie périscolaire de l'école Jacqueline Maignan. A ce jour, le service ouvre à 7h30 mais des demandes ont été reçues pour débuter plus tôt.

Il propose que la garderie périscolaire ouvre dès 7h à partir de la rentrée scolaire 2022/2023. Cet horaire sera modulé entre 7h et 7h30 en fonction des besoins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de l'ouverture du service de garderie périscolaire à partir de 7h, à compter de la rentrée scolaire 2022/2023,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Eric BRIENS